

Image not found or type unknown



Modifier le jugement du partage de la communauté de biens

Par **LaurentC**, le **27/03/2015** à **05:20**

Bonjour,

En 2014, j'ai signé un contrat de séparations de biens avec mon épouse, avec un partage de la communauté de biens. Ce contrat a été validé par jugement civil.

Néanmoins je souhaite maintenant le modifier pour ajouter des éléments à la communauté de biens qui n'ont pas été partagé (dons financiers officiels de mes parents avec justificatif). Est-ce possible ? Comment dois-je m'y prendre ?

Merci

Laurent